

Actions paysannes et développement rural dans les régions cacaoyères ivoiriennes : le cas des espaces ruraux du département de Méagui, Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire

Yao Kouadio Jules,

Doctorant, Département de géographie,
Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire

Aloko-N'guessan Jérôme,

Directeur de Recherches (CAMES), Institut de Géographie Tropicale,
Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire

Doi:10.19044/esj.2020.v16n14p99

[URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2020.v16n14p99](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2020.v16n14p99)

Résumé

Considéré comme l'épine dorsale de l'actuelle boucle de cacao, le département de Méagui détient à lui seul environ 36 % de la production nationale (396 000 tonnes), soit 15 % de l'offre mondiale de cacao (Tano, 2012, p 88). Malgré cette performance économique, les villages, unités de résidence des producteurs, sont en proie d'une pauvreté persistante. De 41,3 % en 2002, le niveau de pauvreté passe à 45,5 % en 2008 (Tano, op cit, p 105). Cependant, les actions des populations semblent anodines pour renverser la tendance. Cette étude se propose alors d'analyser les initiatives locales, principalement les actions des populations, en faveur du développement des espaces ruraux. L'exploitation documentaire et l'enquête de terrain (l'observation directe, l'entretien et l'enquête par questionnaire) sont les méthodes ayant servi à la collecte des données dans cette étude. L'étude montre que la population rurale caractérisée par sa grande diversité ethnique est à près de 98 % dominée par les communautés migrantes. L'intérêt de cette importante communauté de migrants pour les régions d'origine, auquel s'ajoute la baisse des revenus des paysans, réduisent les possibilités d'investissements locaux. Ainsi, en dehors des équipements collectifs notamment les secteurs de l'hydraulique villageoise et de l'éducation qui ont enregistré les taux de participations les plus élevés, soit respectivement 96,63 % et 89,88 %, les investissements privés suscitent peu d'intérêt au sein de la communauté rurale. Seulement 22,22% des paysans ont investi dans la construction d'habitats modernes dans les villages. Quant à la création d'activités économiques non agricoles, elle n'a concerné que 25,1% de la population rurale.

Mots clés : Côte d'Ivoire, Méagui, actions paysannes, développement rural

Peasant actions and rural development in Ivorian cocoa regions: the case of rural areas in the department of Méagui, south-west of Côte d'Ivoire

Yao Kouadio Jules,

Doctorant, Département de géographie,
Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire

Aloko-N'guessan Jérôme,

Directeur de Recherches (CAMES), Institut de Géographie Tropicale,
Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire

Abstract

Considered as the backbone of the current cocoa loop, the department of Méagui alone holds around 36% of national production (396,000 tonnes), or 15% of the world's cocoa supply (Tano, 2012, p 88). Despite this economic performance, villages, producer residences, are plagued by persistent poverty. From 41.3% in 2002, the poverty level rose to 45.5% in 2008 (Tano, op cit, p 105). However, the actions of the populations seem trivial to reverse the trend. This study then proposes to analyze local initiatives, mainly the actions of the populations, in favor of the development of rural areas. Document processing, direct observation, interview and questionnaire survey are the methods used to collect data in this study. The study shows that the rural population, characterized by its great ethnic diversity, is almost 98% dominated by migrant communities. The interest of this large migrant community in the regions of origin, coupled with the decline in peasant incomes, reduces the possibilities for local investment. Thus, apart from collective facilities, in particular the village water supply and education sectors, which recorded the highest participation rates, at 96.63% and 89.88% respectively, private investment generates little interest in the rural community. Only 22.22% of the peasants invested in the construction of modern housing in the villages. As for the creation of non-agricultural economic activities, it concerned only 25.1% of the rural population.

Keywords: Ivory Coast, Méagui, peasant actions, rural development

Introduction

Depuis son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire a mis en œuvre une politique de développement assez dynamique. Des programmes agricoles ont été initiés avec la réalisation de vastes plantations de palmiers (11 000 ha de plantations industrielles à Tabou), d'hévéa (5000 ha de plantations industrielles à San-Pedro), de banane et d'ananas au Sud et Sud-Ouest.

Cette politique productiviste et technocratique, qui privilégie des projets ambitieux et des structures de vulgarisation lourdes et contraignantes est indexée comme la principale raison de la crise économique des années 1980. Autrement, le bilan de la politique volontariste de l'État est peu satisfaisant (Chauveau (1992, p 24) et Kam (2015, p 2)). La restriction des investissements publics de l'État et son désengagement d'un certain nombre de secteurs d'activités en vue d'une approche plus participative des populations et des régions à leur développement sont encouragés par les institutions internationales (Simard 2008, p 27). Ainsi, dans toutes les régions, départements, préfectures et sous-préfectures, l'on constate la politique d'un système de développement local, ou développement à la base.

Cependant, 50 ans après les grands projets d'aménagement dans le Sud-Ouest avec l'Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (ARSO), les conditions de vie des populations rurales restent préoccupantes dans cette zone cacaoyère. Méagui (cf. figure 1), à l'instar de toute la région du Sud-Ouest, est confrontée à une pauvreté sans cesse croissante. De 41,3 % en 2002, le niveau de pauvreté en milieu rural passe à 45,5 % en 2008 dans cette zone cacaoyère du Sud-Ouest (Tano, 2012, p 105).

Face à cette persistance de la pauvreté dans les campagnes, l'on est tenté de savoir : comment les populations rurales contribuent-elles au développement des villages?

Cet article cherche principalement à analyser le niveau d'implication des populations locales dans le processus de développement des espaces ruraux du département de Méagui.

De façon spécifique, l'étude se propose de présenter les caractéristiques des populations rurales, d'identifier les actions menées par celles-ci, et enfin, relever les contraintes aux participations des populations dans le développement des villages.

L'hypothèse de cette étude est formulée comme suit : la population rurale de Méagui est caractérisée par la prédominance des migrants agricoles, si bien que l'intérêt de ceux-ci pour leur région d'origine, ajouté à la baisse des revenus des paysans, réduisent les possibilités d'investissement local.

La vérification de cette hypothèse est conduite par une approche méthodologique.

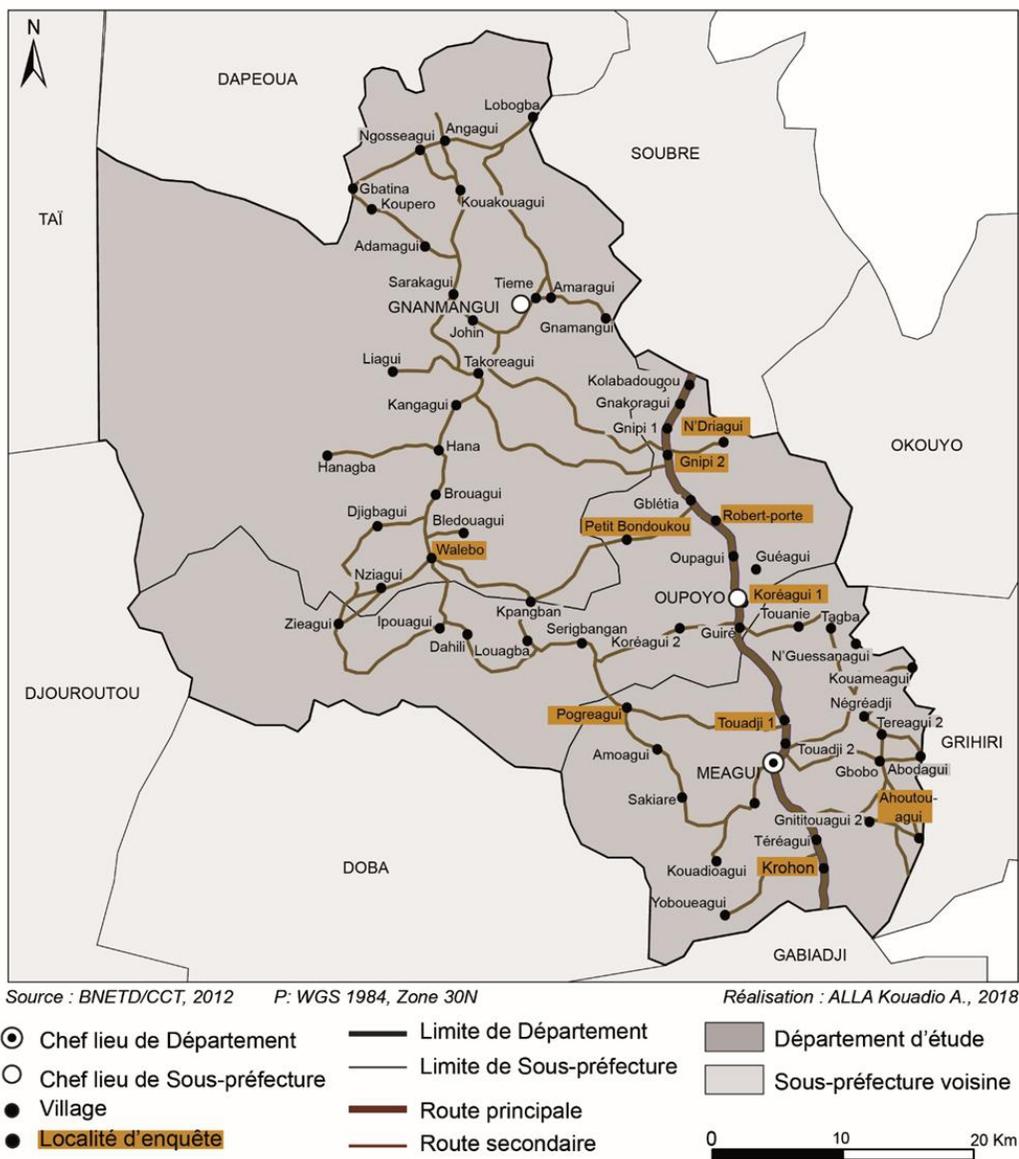


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

1. Méthodologie

Deux méthodes de collecte de données ont servi dans cette étude. Il a été question de consulter la documentation et d'effectuer des enquêtes de terrain.

Pour ce qui est de la recherche documentaire, les visites des bibliothèques (IGT, IES et IRD) et des centres de documentation des

institutions (INS et MINAGRA), ont permis de consulter des ouvrages généraux, des revues scientifiques et des travaux de recherche en rapport avec le sujet. Aussi des publications en ligne ont été consultées sur les sites de recherche.

Sur une durée de deux mois (février à avril 2015), une enquête de terrain a permis de faire des observations, d'avoir des entretiens avec des leaders d'opinions tels que les chefs de villages et les responsables d'organisations paysannes. Un questionnaire portant sur les caractéristiques des populations rurales, sur leurs participations aux actions de développement, ainsi que sur les contraintes du développement local ont permis d'interroger les populations rurales. Dans les villages, le questionnaire s'est adressé aux chefs de ménages.

Cependant, vue la durée assez importante que pourrait nécessiter une enquête exhaustive, l'on a procédé à la construction d'un échantillon de la population cible. Pour construire l'échantillon représentatif, la méthode empirique ou choix raisonné a été utilisé. Ainsi, la formule: $n = t^2 \times p(1 - p) \times N / t^2 \times p(1 - p) + (N-1) \times y^2$ a été utilisée pour déterminer la taille (n) de l'échantillon. Avec : $t = 1,96$ (valeur associée à l'intervalle de confiance qui est de 95%); $p = 0,5$ (proportion de la population choisie à défaut) $y = 0,05$ (marge d'erreur d'échantillonnage 5%); $N = 42\ 020$ (Population mère d'où doit provenir l'échantillon). L'application numérique donne : $n = 380$ ménages. On multiplie la taille requise d'échantillon par l'effet du plan d'échantillonnage (D) dont la valeur type est de 2. Ainsi, on obtient $380 \times 2 = 760$. Avec ce résultat, on ajoute 5% pour tenir compte des non réponses et des erreurs d'enregistrement. Ceci permet d'obtenir l'échantillon définitif n_d . $n_d = n + (0,05 \times n) = 760 + 38$, $n_d = 798$ soit environ 800 ménages. Cet échantillon est reparti sur 10 villages sélectionnés aussi par choix raisonné parmi les 67 que compte le département de Méagui. Pour le choix des villages, trois critères ont été retenus : la taille, la situation par rapport au chef-lieu de département et le niveau d'équipement des villages.

En se conformant à ces critères jugés pertinents et capables de décrire la population cible, l'on a procédé à la répartition de l'échantillon tout en tenant compte du poids des ménages de chaque localité. Les effectifs d'enquêtés par village ainsi déterminés sont consignés dans le tableau I.

Tableau I : Répartition des chefs de ménages enquêtés selon la taille des villages

Localités	Nombre de ménages des	Valeur relative (%)	Effectifs enquêté par village choisi
Ahoutoukro	318	6,65	53
Krohon,	378	7,85	63
Koréagui 2	168	3,5	28
Touagui 2	753	15,75	126
Pogréagui	1113	23,30	186
Walèbo	619	13	104
Petit-Bondoukou	435	9,10	73
Gnipi 2	521	11	88
N'driagui	252	5,25	42
Robert Porte	222	4,60	37
Total	4779	100	800

Source : INS 1998

Les informations recueillies par les différentes méthodes ci-dessus indiquées ont subi des traitements en fonction de la nature des données. De ce fait, différentes méthodes ont été utilisées. Il s'agit notamment du traitement de l'information cartographique, du traitement statistique et du traitement qualitatif. Au niveau de la cartographie, les coordonnées des unités des résidences ont été repérées par GPS et portées sur un fond de carte à partir du logiciel Qgis version 3.0.2. Le rendu de cette carte a été effectué sous Adobe Illustrator CS6. Les autres informations, quant à elles, ont été dépouillées sous Excel. Le traitement de ces données a conduit à leur interprétation puis à l'organisation du travail autour de trois principaux axes : les caractéristiques des populations rurales, la participation aux actions de développement et les contraintes du développement local.

2. Résultats

2.1. Une population rurale caractérisée par sa diversité et la prédominance de communautés d'origine migrante

2.1.1. Une population rurale d'origine diverse

Les populations rurales de Méagui sont réparties en trois principaux groupes, selon la provenance. Aux autochtones, se sont ajoutés les migrants nationaux (allochtones) et ceux venus des pays voisins (allogènes), (voir Tableau II).

Tableau II : Répartition des ménages selon l'origine et le poids démographique

Types de provenance des populations		Ethnie ou nationalité	Effectifs	Pourcentage
Autochtones		Bakwé	30	3,75
Migrants	Allochtones	Abron	4	0,5
		Agni	7	0,87
		Baoulé	393	49,12
		Bété	3	0,37
		Dioula	13	1,62
		Gouro	11	1,37
		Guerré	3	0,37
		Koulango	23	2,87
		Ouan	3	0,37
		Sénofo	7	0,87
		Yacouba	3	0,37
	Allogènes	Béninoise	4	0,5
		Burkinabé	265	33,12
		Guinéen	3	0,37
		Malien	25	03,12
Togolais		3	0,37	
Total			800	100,0

Source : enquêtes 2015

Ce tableau montre que les Bakwé sont le seul peuple autochtone rencontré en zone rurale de Méagui. Ces populations autochtones ont permis l'installation aussi bien des allochtones que de communautés allogènes venues à la faveur de l'économie de plantation. Presque toutes les aires géographiques du pays sont représentées au sein de la population rurale de Méagui. L'Ouest et les autres localités environnantes de la zone d'étude sont représentés par les Bété, les Guerré et les Yacouba. Les Agni, les Abron et les Koulango rencontrés dans les villages sont originaires de l'Est ivoirien. À ceux-là, s'ajoutent les migrants venus du centre (Baoulé et Ouan), du Centre-Ouest (Gouro) et du Nord qui investissent les campagnes de Méagui.

Quant aux allogènes, ils sont composés de ressortissants burkinabés, maliens, guinéens, togolais et béninois. Tout comme les migrants nationaux, ces derniers étaient attirés par la disponibilité foncière qui caractérisait ce département.

Ainsi, en vue de mieux analyser les actions des populations, l'étude a aussi mis en relief le poids des différentes communautés.

2.1.2. Une population rurale à forte prédominance de communautés d'origine migrante

La prédominance des migrants au sein de la population rurale est d'abord exprimée à travers le poids démographique de ces nouveaux venus dans l'ensemble de la population interrogée (voir tableau III).

Tableau III : Répartition des chefs de ménages selon le type de provenance

Types de provenance des populations		Effectifs	Pourcentage	
Autochtones		30	3,8	3,8
Migrants	allochtones	470	59,20	96,20
	allogènes	300	37	
Total		800	100	100

Source : enquêtes 2015

Les résultats consignés dans ce tableau montrent que 96,20 % des chefs de ménages sont d'origine migrante, contre seulement 3,8 % d'autochtones. Toutefois, avec un total de 470 individus sur un échantillon de 800 personnes, les allochtones ont la plus grande représentativité dans ce département. Ils représentent près des 2/3, soit 59,20 % des enquêtés. Cette prédominance des allochtones sur les autres groupes est associée à l'important flux des Baoulé en direction de ce département. La seule communauté regroupe plus de 4/5 des allochtones. Au sein de la population cible, on dénombre 49,10 % de chefs de ménages Baoulé contre 37 % pour les allogènes. Le second groupe le plus imposant dans l'espace rural de Méagui, après les Baoulé, est la communauté burkinabée avec un taux de 33,10 %, soit près de dix fois le taux des autochtones.

Ainsi, l'une des préoccupations de cette étude est de montrer comment cette importante communauté migrante ajoutée aux autochtones bakwé est mise à contribution dans le processus de développement rural.

2.2. Les actions des populations rurales en faveur du développement

Ici, l'analyse porte sur la participation des populations à la réalisation des équipements collectifs, des investissements dans l'habitat rural, et de l'intérêt des populations à la création d'activités économiques non agricoles.

2.2.1. La contribution des populations à la réalisation des équipements collectifs

De multiples interventions en faveur de la construction des infrastructures socio-économiques sont enregistrées pour le compte des populations rurales. Leurs contributions consistent soit à un apport financier, soit à servir de manœuvres sur les chantiers (voir tableau IV).

Tableau IV : Répartition des chefs de ménages selon leurs apports aux projets de développement

Nature de la contribution aux projets	Effectifs	Pourcentages
Aucun apport	28	3,5
Apport financier	318	39,8
Force de travail sur les chantiers	57	7,1
Cotisation et travail sur les chantiers	397	49,6
Total	800	100

Source : enquêtes 2015

Selon ces résultats, près de la moitié de la population rurale, soit 49,6 %, a, en plus des cotisations pour le financement des infrastructures, servi de manœuvre sur les chantiers. Certaines, par contre ont participé, sous l'une (39,8 % pour l'apport financier) ou l'autre forme (7,1 % en tant que manœuvre) de contribution, à la réalisation d'au moins un projet d'intérêt public. Cependant, quelques rares d'entre elles (3,5 %), reconnaissent n'avoir jamais mené d'actons en faveur du développement. Du fait de leur récente installation, ces chefs de ménage n'ont pu participer à la réalisation des infrastructures, notamment les écoles, qui datent pour la plupart des années 80. Par ailleurs, de tous les projets de développement réalisés dans les villages, l'école et l'hydraulique villageoise ont suscité plus d'intérêt chez les populations rurales (voir tableau V).

Tableau V : répartition des chefs de ménages selon la participation ou non aux projets publics

Infrastructures	Contributeurs		Non contributeurs		Total	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Route	268	33,5	532	66,5	800	100
École	719	89,88	81	10,12	800	100
Hôpital	105	13,12	695	86,88	800	100
Pompe villageoise	773	96,63	27	3,37	800	100
Autres projets	128	16	672	84	800	100

Source : enquêtes 2015

Selon ce tableau, les équipements scolaires et l'hydraulique villageoise ont suscité plus d'engouement au sein de la communauté villageoise. Ces deux secteurs enregistrent les taux de participation les plus élevés. Il est de 89,88 % pour les projets qui concernent l'école, et 96,63 % pour la dotation des villages en pompes hydrauliques. Dans cette zone cacaoyère, la construction des voies de communication, indispensables au transport des produits agricoles, a aussi rencontré l'adhésion de plusieurs paysans. Au moins un tiers (1/3) des chefs de ménage, généralement les individus de plus de trente ans d'installation, ont été à l'origine de la création de certaines routes villageoises. Aussi, des villages comme Touagui 2, Pogrégui et Walèbo qui bénéficient de dispensaires ruraux, ont enregistré le soutien des populations locales lors de la construction de ces infrastructures sanitaires. D'autres projets comme la

construction de bâtiments administratifs, de châteaux d'eau et de marchés sont aussi réalisés grâce aux contributions des populations.

Il est important de souligner aussi que des projets d'ordre religieux sont assez visibles dans l'espace rural. On y trouve construits des lieux de cultes, notamment les églises et les mosquées. Ainsi, la communauté musulmane de Pogrégui a équipé cette localité d'une mosquée à l'image de celles dont sont dotés les centres urbains (voir Photo 1).



Photo 1 : Mosquée de Pogrégui (Cliché : Yao K. Jules 2015)

Cette mosquée qui est la principale du village de Pogrégui est l'œuvre de l'ensemble des musulmans essentiellement d'origine migrante (ivoirienne, malienne, burkinabée, etc.)

Par ailleurs, cette étude a aussi accordé un intérêt aux investissements des populations dans le secteur de l'habitat rural.

2.2.2. Les investissements dans l'habitat rural

Les types de maisons rencontrés dans les villages révèlent la faiblesse du niveau d'investissement des populations rurales dans le secteur de l'habitat rural. Généralement, les paysans habitent les maisons traditionnelles de modestes qualités. (Tableau VI).

Tableau VI : répartition des chefs de ménage dans les villages selon le type d'habitat

Localités	Matériel de base utilisé pour la construction								Total	
	Baraque (en bois)		Banco		Brique en terre		Brique en ciment			
	VA ¹	VR ² (%)	VA	VR	VA	VR	VA	VR	VA	VR
Krohon	4	6,35	46	73,01	0	0	13	20,64	63	100
Koréagui 2	0	0	21	75	5	18	2	7	28	100
Ahoutoukro	0	0	50	94,34	1	1,87	2	3,77	53	100
Pogréagui	0	0	174	93,55	0	0	12	6,45	186	100
Walèbo	0	0	89	88,5	3	2,88	12	8,7	104	100
P-Bondoukou ³	0	0	32	43,83	19	26,03	22	30,14	73	100
Touagui 2	0	0	69	54,76	28	22,22	29	23	126	100
Gnipi 2	8	9,09	60	68,18	3	3,4	17	19,32	88	100
N'driagui	0	0	39	92,86	0	0	3	7,14	42	100
Robert Porte	0	0	30	81,08	0	0	7	18,92	37	100
Total	12	1,5	610	76,25	59	7,37	119	14,87	800	100

Source : enquêtes 2015

On observe avec ce tableau que très peu de paysans ont investi dans la construction d'habitats modernes. Seulement 22,12 % des constructions sont en briques, soit 7,37 % de maison en briques de terre et 14,87 % de maison en dur. Cependant, plus de trois-quarts, soit 76,25 % des ménages ruraux vivent dans les maisons traditionnelles en terre battue. Ces maisons se rencontrent dans tous les villages, avec une proportion beaucoup plus importante dans les villages comme Ahoutoukro, Walèbo, N'driagui, Robert porte et Pogréagui où elles représentent plus de 4/5 des habitations. À celles-ci s'ajoute une autre catégorie de maisons traditionnelles construites essentiellement en planche. Ce sont des maisons en bois couramment appelées baraques. Peu fréquentes dans les villages (1,5 % des habitations), ces baraques ne se rencontrent que dans les seules localités de Gnipi 2 et Krohon. Par ailleurs, il est important de souligner que les villages ci-dessus cités, où le taux de maison en banco dépasse les 80 %, sont les villages de migrants. Par contre, à l'exception de Petit-Bondoukou, les localités qui enregistrent plus de 10 % de constructions en briques sont les villages autochtones. En réalité les données montrent qu'à Méagui, le niveau des investissements des paysans dans l'habitat rural est lié à l'origine des chefs de ménage (Voir tableau VII).

¹ VA : Valeur Absolue² VR : Valeur Relative³ Petit-Bondoukou

Tableau VII : Répartition des types d'habitats selon l'origine des chefs de ménage

Origine	Maison en baraque		Maison en banco		Maison en brique		Total	
	Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)
Autochtone	4	13,33	8	2,67	18	60	30	100
Migrant	8	1,04	603	78,31	159	20,65	770	100
Total	12	1,5	611	76,38	177	22,12	800	100

Source : enquêtes 2015

Ce tableau montre que les maisons en terre battue ou en banco sont dominantes chez les populations migrantes. Environ 4/5, soit 78,31 % des colons agricoles habitent ce type de maison traditionnelle. Comparativement aux autochtones, très peu de ces migrants investissent dans les habitations de meilleures qualités. Seulement 159 ménages, soit 20,65 % de ces populations non autochtones se sont construites des maisons en briques, alors que ce taux est de 60 % pour les autochtones. En effet, à la différence des autochtones qui sont chez eux, les migrants, très souvent plus liés à leur région d'origine, accordent peu d'intérêt à la construction d'une maison de qualité dans la zone d'accueil.

Qu'en est-il de l'investissement des populations dans la création d'activités économiques non agricoles ?

2.2.3. La création d'activités économiques non agricoles

Quatre domaines d'activités ont capté les investissements des populations locales (voir tableau VIII).

Tableau VIII: Répartition des populations selon les investissements non agricoles

Secteur d'activité		Effectifs	Pourcentage valide	Pourcentage (ensemble enquêtés)
Valide	Commerce	96	47,71	12
	Transport	10	4,97	1,25
	Élevage	18	8,95	2,25
	Autres métiers	77	38,31	9,6
	Total	201	100	25,1
Non Valide		599	-	74,9
Totaux		800	-	100

Source : enquêtes 2015

Selon ces résultats, 74,9 % des personnes interrogées n'ont investi dans aucune activité non agricole. Cependant, le commerce est le principal secteur d'activité qui attire les quelques paysans investisseurs. Ce secteur enregistre 47,71 % des investissements réalisés par les populations rurales. En dehors du commerce, les autres secteurs de métiers, notamment la couture, la mécanique, la coiffure et la cordonnerie (38,31%), l'élevage (8,95 %) et le transport (4,97 %) ont attiré certains investisseurs locaux.

Toutefois, en dehors de ces actions individuelles, les participations des populations au développement local sont à relever à travers les apports des groupements paysans.

2.2.4. Les organisations paysannes dans le développement rural

Bien que la portée des actions menées ne soit pas la même dans tous les villages, chaque villages a tout de même bénéficié des actions des organisations paysannes (voir tableau IX)

Tableau IX : Actions des organisations paysannes dans les villages

Localités	Nature des contributions				
	Construction de bâtiment scolaire	Construction de centre de santé	Construction de magasin	Véhicule de transport	Prêts financiers et autres actions
Krohon	+	-	+	+	+
Koréagui 2	-	-	+	-	+
Ahoutoukro	+	-	+	+	+
Pogréagui	+	+	+	+	+
Walèbo	-	-	+	-	+
Petit-Bondoukou	-	-	+	+	+
Touagui2	-	-	+	+	+
Gnipi 2	-	-	+	+	+
N'driagui	+	-	+	-	+
Robert Porte	+	-	+	+	+

Source : enquêtes 2015 NB : + = présence d'investissement, - = absence d'investissement

Ce tableau montre que l'essentiel des investissements des coopératives paysannes concerne la construction des magasins de stockage, l'achat de camion pour le transport des produits et des prêts financiers en attendant les traites cacaoyères. Pour ce qui est de la construction des écoles et des centres de santé, il convient de relever la faiblesse des investissements des organisations professionnelles agricoles (OPA). Les investissements se résument aux réhabilitations des infrastructures défectueuses (Robert Porte), aux constructions de salles de classe, de bureaux, de logements d'enseignants et de cantines scolaires (Ahoutoukro, Pogréagui), et des dons de tables-bancs (Krohon et N'driagui). Toutefois, la localité de Pogréagui présente une particularité. Ici, les organisations paysannes sont intervenues à tous les niveaux de la vie des communautés rurales. Ces organisations ont même contribué à équiper le centre de santé en lits et chaises. Le groupe scolaire du village a reçu de l'une d'elles un bâtiment pour la cantine (voir photo 2).



Photo 2 : vue de la cantine scolaire offerte par une coopérative de paysans à Pogréagui
(Cliché : Yao K. Jules 2015)

Ici, la coopérative ECAM qui est l'une des plus grandes coopératives de Pogréagui (plus de 800 membres) a financé la construction d'une cantine scolaire au groupe scolaire de cette localité.

Tout comme l'entreprise coopérative des agriculteurs de Méagui (ECAM), l'entreprise coopérative agricole trawlin des agriculteurs de Méagui (ECATAMEA) avec plus de 1200 adhérents est assez remarquable dans le développement du village. Cette dernière a à son actif un établissement primaire privé. Mieux, elle prévoit à court terme, la construction d'un établissement secondaire qui sera le premier du genre construit par une coopérative d'agriculteur dans ce département.

Toutes ces insuffisances relevées au niveau des investissements des populations sont en rapport avec plusieurs facteurs contraignants qui méritent d'être analysés.

2.3. Les contraintes aux actions paysannes dans le développement local

Ces contraintes sont de deux ordres. Elles sont liées aux contextes socio-économiques des ménages.

2.3.1. Les voyages de retour, un facteur contraignant pour le développement local

Pour les migrants, maintenir des rapports assidus avec les parents restés dans les zones de départ est un devoir de reconnaissance. Ce rapprochement migrant-origine se traduit d'abord par l'intensité des visites aux parents. Toutefois, la distance entre la région d'accueil et la région de départ est assez déterminante pour le nombre de visite des migrants dans leur région d'origine (voir figure 2).

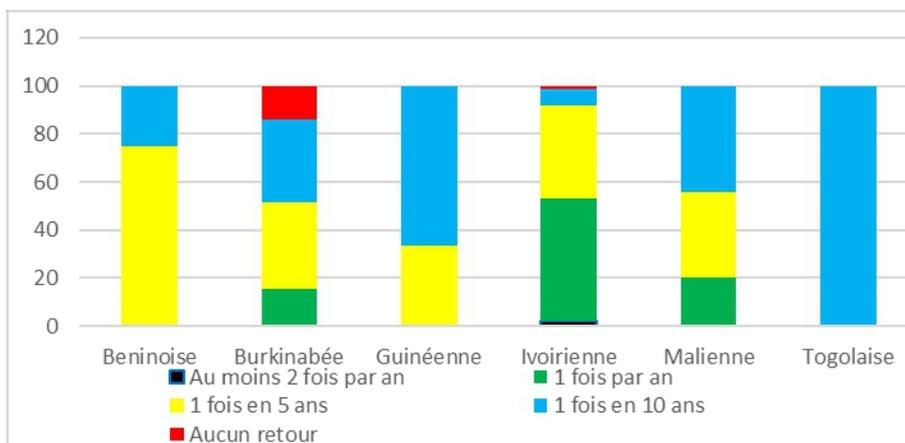


Figure 2 : Fréquences de retour dans les régions d'origine selon la nationalité (Source : enquêtes 2015)

L'observation de ce graphique montre que les ivoiriens sont les seuls migrants qui effectuent plusieurs visites dans leurs régions d'origine au cours de la même année. Ils ont aussi la proportion la plus élevée de ceux qui visitent les parents une fois chaque année. En réalité, plus de la moitié (51,28 %) des migrants ivoiriens vont au moins une fois dans leur village, contre un taux assez faible pour les non nationaux qui en font autant. Seulement quelques migrants venus de certains pays proches, notamment 15,47 % de ressortissants burkinabés et 20 % des migrants d'origine malienne, rentrent dans leur pays tous les ans. Le nombre de visite aux parents est beaucoup réduit avec les migrants venus des pays plus éloignés comme le Togo et le Bénin qui ne partagent pas de frontières communes avec la Côte d'Ivoire. Les plus réguliers dans leurs pays, passent au moins cinq ans dans la zone d'accueil avant une autre visite. Ici, comme décrit par N. D. Michel, ressortissant béninois rencontré à Krohon, le coût du voyage influence la fréquence des visites. Pour ce dernier : « *alors qu'avec 100 000 à 200 000 f CFA, les migrants ivoiriens et les étrangers venus des pays limitrophes peuvent organiser une visite dans leur région d'origine, il faut au moins 500 000 f CFA à un béninois ou à un togolais pour aller voir les parents* ». En somme, les voyages de retours vers les parents nécessitent beaucoup de moyens financiers, dans la mesure où en plus du coût du voyage, le migrant doit afficher son changement de statut financier à travers les investissements dans sa zone de départ.

2.3.2. Les investissements dans les régions d'origine, une fuite de devise locale

Excepté quelque 8 %, les migrants dans leur grande majorité font des transferts d'argent vers leur région d'origine (voir figure 3).

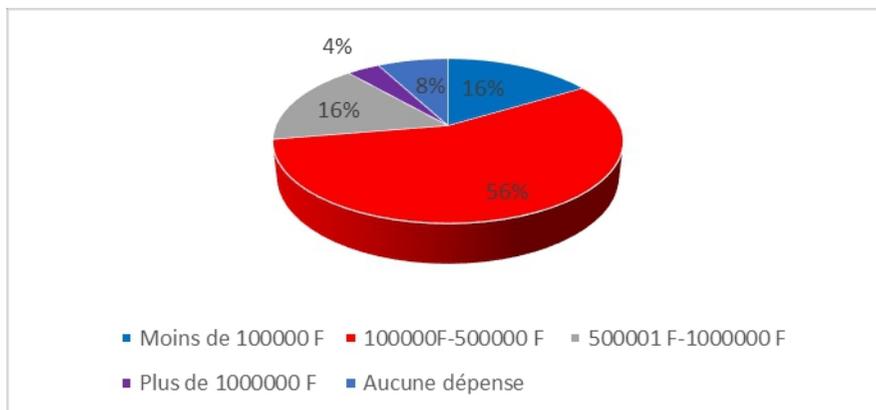


Figure 3 : Répartition des migrants selon les estimations des montants transférés chaque année vers les régions d'origine (Source : enquêtes 2015)

Chaque année, les transferts de fonds en direction des régions ou pays d'origine s'évaluent entre 100 000 F CFA et 1 000 000 F CFA. Plus de la moitié des migrants agricoles estiment leur apport financier dans leur région entre 100 000 F CFA et 500 000 F CFA par an. Et même pour 16 % d'entre eux, par an, ils envoient entre 500 000 F CFA et 1 000 000 F CFA dans leurs villages. La barre des 1 000 000 F CFA est dépassée par 4 % d'entre eux.

Ces apports financiers répondent à trois objectifs. D'abord ils servent à offrir des cadres de vie décentes à leur famille. Aussi, certains paysans affirment apporter de l'argent aux parents pour financer la création d'activités économiques dans leur région ou pays d'origine. Toutefois, l'essentiel des transferts de fonds en direction des régions d'origine sont destinés à l'assistance médicale, alimentaire ou à d'autres besoins culturels (mariage, funérailles et baptême) des parents.

Soulignons cependant que ces transferts de fonds vers les régions d'origine ne constituent pas les uniques entraves aux investissements locaux. La situation financière des ménages mérite elle aussi d'être analysée.

2.3.3. La baisse des revenus des paysans

Avec une production de cacao estimée à 719 kg/ha, soit 6514 kg par an en moyenne par producteur, et un coût de production d'environ 142 F CFA/kg (Ruf et Agkpo, op cit) pour le département de Soubré qui couvrait aussi Méagui, le revenu net par paysan était 2 983 412 F CFA. L'actuelle étude révèle que malgré le prix bord champ fixé à 850 F CFA/kg, le revenu moyen est loin d'atteindre cette performance des années 1980. En effet, la production enregistre de nouvelles contraintes qui influencent le revenu des planteurs. Il s'agit notamment de la baisse du rendement des plantations (401 kg/ha) à laquelle s'ajoute le coût de plus en plus élevé des intrants et de la main-d'œuvre. Toutefois, il est important de souligner que le type de la main-

d'œuvre employée reste très déterminant dans le calcul des revenus des paysans (voir Tableau XI).

Tableau X : Revenu moyen des paysans en Franc CFA selon les différentes approches de calcul du coût de production

Types de main-d'œuvre employés	Revenu brut moyen par an	Coût moyen annuel de production	Revenu net moyen
Main-d'œuvre familiale	2 492 880	622 200	1 870 680
Main-d'œuvre familiale et contractuelle	2 492 880	988 200	1 504 680
Main-d'œuvre familiale métayer (aboussan)	2 492 880	1 190 000	1 302 880

Source : Enquêtes 2015

On note avec ce tableau que lorsque la main-d'œuvre est totalement familiale, le coût de la production est moindre. Il se limite seulement au coût des intrants. Alors que dans ce département de Méagui l'utilisation des intrants est largement en deçà des recommandations. En effet, la fréquence d'application des pesticides la plus régulière est d'un passage, soit un dosage d'un litre de produit d'une valeur moyenne de 10 000 F CFA par hectare. Aussi, bien que l'épandage d'engrais soit peu recouru, la tendance actuelle est d'un passage par an. L'engrais le plus utilisé est le NPK dont le sac de 50 kg revient à 15 000 F CFA aux paysans. En raison de 5 sacs à l'hectare, le coût moyen de production (couts pesticides et engrais) est estimé à environ 85 000 F CFA/ha, soit une valeur équivalente de 622 200 F CFA pour la superficie moyenne par producteurs qui est de 7,32 ha.

Au cas où le paysan sollicite le service des manœuvres payés à la tâche, le désherbage des plantations qui se fait en moyenne deux fois par an lui revient à 50 000 F CFA l'hectare. Cette valeur est considérée dans l'approche de calcul comme la référence du coût de la main-d'œuvre salariée, notamment pour ceux payés à la tâche tout comme pour les contractuels annuels, surtout que le désherbage est la principale raison qui justifie le recours à ces mains-d'œuvre non familiales. Ici, le coût moyen de la main-d'œuvre est estimé à 366 000 F CFA. En y ajoutant la valeur des intrants, le coût de la production dans ce cas est estimé à 988 200 F CFA.

Le calcul par l'approche des manœuvres « aboussan » semble plus simple. Cependant, la proportion des plantations mise en métayage est assez relative. Toutefois, les paysans qui utilisent ce type de manœuvre, confient en moyenne deux tiers (2/3) de leurs plantations aux métayers. Ainsi, avec une superficie moyenne de 7,32 hectares, la proportion moyenne confiée aux métayers est d'environ 5 hectares. Avec un rendement de 401 kg /ha en moyenne, la part du métayage dans la production moyenne est estimée alors à 2 005 kg. Selon le contrat « aboussan » fréquemment pratiqué à Méagui, le tiers de cette production revient aux métayers comme salaire de son travail. Avec cette part qui équivaut à 668 kg, le coût de la main-d'œuvre est estimé

dans ce cas à 567 800 F CFA, ce qui renvoie le coût moyen de la production à 1 190 000 F CFA. Ainsi, les revenus de paysans qui avoisinaient les 3 000 000 F CFA, se situent aujourd’hui entre 1 300 000 et 1 870 000 F CFA. Ces chutes de revenus interviennent aussi dans un contexte marqué par des crises sociales de diverses natures.

2.3.4. Les conflits sociaux, facteurs défavorables au développement local

8,5 % des personnes interrogées ont relevé des cas de différends avec d’autres individus. Les conflits enregistrés sont relatifs à la gestion foncière. Toutefois, avec 88,23 % des situations conflictuelles, les crises foncières sont les plus fréquentes dans les villages. Selon l’origine des protagonistes les conflits entre les populations rurales sont classés en quatre catégories (voir figure 4).

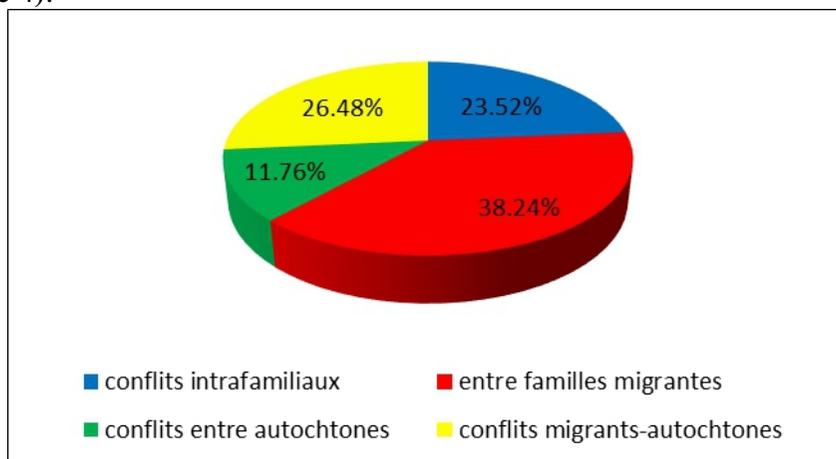


Figure 4 : représentation des types de conflit enregistré dans les campagnes (Source : enquêtes 2015)

La figure 4 met en relief des oppositions enregistrées dans les campagnes de Méagui. Les crises intrafamiliales représentent 23,52 % des situations conflictuelles enregistrées dans les campagnes.

Les conflits fonciers entre familles d’origine migrante, qui représentent 38,24 % des affrontements en milieu rural sont les plus fréquents. Ces oppositions entre familles migrantes sont généralement consécutives aux débordements de limites des parcelles. Quant aux conflits entre autochtones qui sont les moins fréquents à Méagui, ils représentent seulement 11,76 % des différends enregistrés. Le plus souvent, ce sont des oppositions entre des villages voisins qui revendiquent la propriété d’une même parcelle.

Les mésententes migrants-autochtones représentent 26,48 % des litiges sociaux. Ici, les raisons sont multiples. Les cas de vente de parcelles déjà attribuées à d’autres acquéreurs ou appartenant à d’autres familles autochtones sont enregistrés à Koréagui 2, à Ahoutoukro et à Robert Porte.

Aussi, la nouvelle génération d'autochtone, qui estime que les migrants ne sont pas suffisamment reconnaissants, menace de récupérer des terres concédées par leurs parents, surtout après le décès du premier occupant de la parcelle.

Dans un cas comme dans l'autre, ces conflits sociaux engendrent des arrêts d'activités économiques et des destructions de biens (plantations, habitats et autres équipements). Ils constituent ainsi des menaces pour le développement local.

3. Discussion

3.1. Les populations locales dans le développement rural

Le rôle des populations dans le processus de développement rural a déjà fait l'objet d'analyse dans certaines études. Selon Simard (2008), le développement recherché au sein des espaces ruraux devrait plutôt se focaliser sur l'avis des villages et non d'une imposition du mode de développement dit par des structures ou des institutions qui ne maîtrisent pas les réalités ou le quotidien de ces villages. Pour Chauveau (1992, p 20) qui est dans cette même dynamique, déjà à la fin de la première guerre mondiale, la « participation des populations » a très tôt constitué la pierre angulaire des conceptions en matière de développement rural. Bosquet (2003), trouve le sens du rôle capital des populations dans le développement local, à travers la définition des caractéristiques du développement communautaire. En effet, le problème étant collectif, c'est-à-dire à un ensemble de personnes, une population, une collectivité, ou une communauté, la réponse à ce problème collectif devra être collective elle aussi, même si chaque personne peut le vivre individuellement de façon différente de son voisin. Cette place essentielle de la population locale dans le développement est aussi observée dans les villages du département de Méagui. Ici, l'intérêt des populations pour le développement des villages est observé à travers le taux des participants à la réalisation des infrastructures socio-économiques. Il est de 89,88 % pour les projets qui concernent l'école, et de 96,63 % pour l'entretien des pompes hydrauliques villageoises.

Toutefois, selon Hagen et Constanze (2011), en milieu rural, les organisations paysannes qui sont les mieux indiquées pour agir au nom de la communauté paysanne sont les coopératives agricoles. Ce sont elles qui offrent d'importants avantages économiques aux agriculteurs, par le partage et la mise en commun des ressources, un meilleur accès aux marchés, de meilleurs rendements pour leurs produits, et renforcent leur position de négociation. Ainsi, « *On ne fait donc pas pour la population mais avec elle* » (Bosquet C., op cit.). Les résultats obtenus à Méagui attestent cette importance de la participation des groupements de paysans dans la réalisation des équipements collectifs. Dans cette région cacaoyère, des coopératives

paysannes ont contribué à la construction des magasins de stockage, l'achat de camions pour le transport des produits et des prêts financiers en attendant les traites cacaoyères. Elles ont aussi investi dans la réhabilitation des infrastructures défectueuses et dans la construction de salles de classe, de bureaux, de logements d'enseignant et de cantine scolaire. Des dons de tables-bancs sont enregistrés au nom de ces organisations paysannes dans plusieurs villages.

Ainsi, comme le soutient MINADER (2006 p 14), ces structures sont presque incontournables dans le développement des villages. En effet, selon l'auteur, le plein essor du mouvement associatif observé aujourd'hui en milieu rural participe de la volonté et de l'aptitude des populations rurales à prendre en main leur développement. Dans cette même logique, Belloncle (1983, p 17) fait remarquer qu'avec de telles organisations que pourrait être mis en œuvre une approche participative respectant les trois étapes qui doivent caractériser le développement rural. À savoir : l'auto-analyse, l'auto-programmation et l'auto-évaluation.

Notons tout de même que de multiples facteurs ont été relevés comme faisant opposition aux actions des populations en faveur du développement local.

3.2. Facteurs contraignants aux investissements locaux

Citant Bardhan et Dayton-Johnson (2002), Lebovics (2007, p 420), dans l'étude de projets participatifs de gestion de l'eau au Népal, en Inde et au Mexique, fait le constat que la coopération entre les acteurs et la gestion des projets sont moins performantes dans les communautés hétérogènes, ceci étant lié à l'absence de normes communes et d'un consensus pour réprimer les comportements mettant en péril les projets. Blanc-Pamard et Fauroux (2004, p 17) partagent cette position lorsqu'ils soutiennent que l'illusion participative est trop souvent accompagnée d'une illusion simplificatrice donnant à voir une communauté d'intérêt de populations quasi homogènes là où existent, en réalité, des interactions complexes et conflictuelles entre acteurs locaux qui n'ont ni les mêmes pratiques, ni les mêmes stratégies. En effet, les populations étrangères restent plus liées à leur culture d'origine qu'aux espaces où ils demeurent (Petit 2013, p 321). Les résultats obtenus à Méagui confirment ces analyses. Avec plus de 96 % de non autochtones au sein de la population rurale, les voyages de retour qui sont sensés entretenir le lien entre les migrants et les régions d'origine, engagent les sorties de devises et influencent par conséquent les décisions d'investissements locaux. L'on peut ainsi dire comme Petit (2013, p 320) que les références des populations locales caractérisées par la prédominance des communautés d'origine migrante, comme c'est le cas à Méagui, sont exogènes à une culture locale disparue ou enfouie. L'auteur va plus loin pour dénoncer les difficultés auxquelles sont

confrontées les projets de développement local, du fait de la fuite des capitaux lorsque les acteurs de développement sont d'origine étrangère. En effet, il soutient que : « les projets de développement local concertés s'y heurtent à la puissance d'une économie de captation, c'est-à-dire d'un système où les bénéfices des réalisations sont aspirés par des entreprises non localisées sur les territoires et ne sont pas réinvestis pour le bien-être des populations du lieu ». Il en est de même pour la zone d'étude : Méagui. Ici, les revenus des paysans sont captés par les investissements réalisés par les colons agricoles dans leurs régions d'origine. Plus de la moitié des migrants agricoles estiment leur apport financier dans leur région entre 100 000 F CFA et 500 000 F CFA par an. Et même pour 16 % d'entre eux, par an, ils envoient entre 500 000 F CFA et 1 000 000 F CFA dans leurs villages. La barre des 1 000 000 F CFA est dépassée par 4 % d'entre eux.

Par ailleurs, d'autres études positionnent les crises sociales au premier rang des entraves au développement du monde rural. En effet, pour la FAO (2009, p 14), la crise qu'a traversée la Côte d'Ivoire à partir de 2002, a entravé l'exécution des politiques ou stratégies nationales de développement rural. En cette période de guerre, l'Agence Nationale de Développement Rural (ANADER) chargée d'accompagner les paysans dans la réalisation des projets en milieu rural fonctionne au niveau minimum. Pour Kamagaté Sanaliou (2013 p 75) qui abonde dans le même sens, les mésententes entre les populations et les rivalités entre villages d'un même pays rural sont préjudiciables à la réalisation des équipements à incidence pluri-villageoise. Très souvent, ce sont des considérations d'ordre culturel, sociologique et sectaire qui opposent les villages. Les raisons données ici viennent du fait que les populations ne perçoivent pas le pays rural comme une zone d'aménagement concerté, de programmation et de développement. Par conséquent, chaque village souhaite avoir son propre équipement. Aussi les divisions entre cadres de certains villages empêchent-elles la réalisation d'équipements dans ces localités. Comme l'atteste les résultats de terrains, le département de Méagui, n'est pas exempt de ces crises sociales qui entravent pourtant les actions des populations. Selon les données recueillies auprès des populations rurales, au moins 8,5 % des personnes interrogées ont vécu des différends avec d'autres individus. Les conflits fonciers qui représentent 88,23 % des situations conflictuelles, sont les plus fréquentes dans les villages. Ces conflits sociaux engendrent des arrêts d'activités économiques et des destructions de biens (plantations, habitats et autres équipements). Ils constituent ainsi des menaces pour le développement local.

Il faut cependant noter qu'à l'instar de la situation présentée à Méagui, des études ont relevé la baisse des revenus des paysans comme faisant partie des contraintes majeures. Ainsi, pour Aoun (1994), l'agriculture étant l'élément moteur du développement rural, une crise dans ce secteur est une

potentielle menace pour le développement des espaces ruraux. Pour le cas spécifique de Méagui, la chute des revenus des paysans est liée aux difficultés enregistrées dans la filière cacao, principale ressource économique des populations rurales. En effet, sous l'action conjuguée du vieillissement, des ravageurs et des maladies phytosanitaires, les vergers sont en perte de rendement. Le rendement qui était estimé à 719 kg/ha dans ce département au cours des années 1980, est à 401 kg/ha. Cette chute drastique du rendement affecte les revenus des paysans et influence par conséquent les décisions d'investissements locaux.

Conclusion

On retient avec cette étude qu'en dehors des projets d'ordre éducatif et le secteur de l'hydraulique villageoise, avec respectivement 89,88 % et 96,63 % de participations, la construction d'habitats modernes et la création d'activités économiques non agricoles ont suscité peu d'engouement au sein de la communauté paysanne. En effet, l'intérêt des populations pour leurs différentes régions d'origine a suscité des transferts de fonds qui aurait dû être réinvestis dans le milieu d'accueil. À cela s'ajoute les difficultés financières auxquelles sont confrontés les paysans en ce moment. Aussi, les conflits enregistrés fragilisent la cohésion sociale, pourtant condition sine qua non d'une action communautaire.

Toutefois, vu les actions enregistrées à l'actifs des coopératives agricoles, notamment dans le village de Pogrégui, la nécessité de sensibiliser les populations rurales aux activités coopératives devient une impératif pour le développement des espaces ruraux.

References :

1. Aoun A., 1994, « Le rôle des ressources humaines dans le développement rural: cas de la Tunisie », *Treballs de la Societat Catalana de Geografia* - N° 38 - vol. IX, pp 9-15, in : <https://www.raco.cat/index.php/TreballsSCGeografia/article/view/156984>, consulté le 14/11/ 2014
2. Assiri A. A, Yoro G. R., Deheuvelds O., Kébé B. I., Keli Z. J. 4, Adiko A. et Assa A., 2009, « Les caractéristiques agronomiques des vergers de cacaoyer (*Theobroma cacao* L.) En Côte d'Ivoire », in : *Journal of Animal & Plant Sciences*, Vol. 2, Issue 1: pp. 55-66.
3. Belloncle G., 1983, « Le développement rural intégré : du concept à l'application », in : *Ressources humaines et développement rural intégré*, (Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1983-III). Atelier International sur la Gestion des Ressources, pp. 13-18
4. Blanc-Pamard C. et Fauroux E. 2004, *L'illusion participative ; Exemples ouest-*

5. Malgaches Presses de Sciences Po | « Autrepart » 2004/3 n° 31 | pages 3 à 19 ISSN 1278-3986 ISBN 9782200920067
<https://www.cairn.inforevue-autrepart-2004-3-page-3.htm>
6. Bosquet C., 2003, *le développement communautaire un concept, une histoire, des valeurs* ;
Journée d'ouverture du 6^e module de formation organisé par la FCSS et la FCSSB-FBCMw en avril 2003 sur le thème « travail social et développement communautaire », Haute Ecole Paul-Henri Spaak, Département social (Rue de l'Abbaye, Bruxelles) P 11.
7. Chauveau J.-P., 1992, « le "modèle participatif" de développement éléments pour une anthropologie de la culture des développeurs », in : *Association Euro-Africaine pour l'Anthropologie du Changement social et du développement*, Bulletin No 3 Septembre 1992, ORSTOM, Montpellier, pp 20-31
8. Denieul P.-N., « Développement social, local et territorial : repères thématiques et Bibliographiques sur le cas français », *Mondes en développement*, 2008/2 (n° 142), p. 113-130. DOI: 10.3917/med.142.0113. URL: <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-page-113.htm>
9. FAO, 2009, *programme pilote de réduction de la pauvreté dans la région du bas Sassandra*, PARTENARIAT PASP/ SNU /BRS CI/FER/FIRCA, 26 P
10. Hagen H. et Constanze S. (2011), *Des coopératives pour un développement rural axé sur les personnes*, site web : OIT: Service des coopératives :
http://www.ilo.org/empent/WorkingUnits/langen/WCMS_DOC_EN_T_D_PT_COO_EN/index.htm , consulté le 14/04/2016, p 4
11. Kam O 2015 : Politique publique, dynamique associative et développement local en Côte d'Ivoire: *l'exemple de la Mutuelle de développement de Zankagleu dans la S/P de Kouan Houlé*, site web : <http://www.revue-sociologique.org/node/13443>, consulté le 20/06/2015, 16 p.
12. Kamagaté S., 2013, Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien cas du district du Zanzan, *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 2, 2013 (EDUCI), pp 65-77
13. Lebovics M. 2007, Analyse des apports et des contraintes du développement participatif de Boeck Supérieur, « Afrique contemporaine » 2007/3 n° 223-224 | pages 403 à 432 ISSN 0002-0478 ISBN 280415419X Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.inforevue-afrique-contemporaine-2007-3-page-403.htm>

14. Malassis L., 1973, *Agriculture et processus de développement; Essai d'orientation Pédagogique*, Unesco Paris, 301 p.
15. MINADER (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural), 2006, stratégie de Développement du secteur rural (SDSR) synthèse du volet agriculture et développement rural, République du Cameroun, 63 p.
16. Petit J.-F. 2013, quel avenir pour les espaces ruraux ?, S.E.R. | « Études » 10 Tome 419, pages 317 à 326, ISSN 0014-1941 Article disponible en ligne à l'adresse :<https://www.cairn.info/revue-etudes-2013-10-page-317.htm>
17. Simard G., 2008, *la participation au développement local : le cas du Niger*, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique, université du Québec à Montréal Service des bibliothèques, 141 p.
18. Tano A. M., 2012, *Crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la sous-préfecture de Méadji au Sud-Ouest ivoirien*, thèse de doctorat, Université Toulouse 2 Le Mirail (UT2 Le Mirail), 261 p.